



## COMMUNIQUÉ

Publication immédiate  
Le 26 janvier 2009

### Le Fonds Cogeco de développement d'émissions annonce un nouveau volet d'aide financière

**Le Fonds Cogeco de développement d'émissions** est heureux d'annoncer son nouveau volet d'aide financière destiné aux producteurs indépendants canadiens. Dans le but de stimuler la création et le développement de concepts innovateurs pour la télévision, le Fonds acceptera dès le 1<sup>er</sup> mars 2009 des demandes de pré-développement de séries, miniséries et téléfilms sans engagement d'un télédiffuseur pour un montant maximum de 10 000 \$ par projet, par année, par entreprise de production. Pour connaître les modalités de ce volet, consultez nos Programmes d'aide « améliorés » à l'adresse suivante : [www.ipf.ca/Cogeco/French/programmes.html](http://www.ipf.ca/Cogeco/French/programmes.html). Les Programmes du Fonds Cogeco ont été revus et réécrits pour en améliorer la compréhension. Vous trouverez maintenant toute l'information regroupée sous deux Programmes. Les aides au pré-développement et au développement de séries, miniséries, téléfilms et contenus multiplateformes ainsi que l'aide corporative pour développement de longs métrages sont maintenant regroupés sous le Programme de développement. Les formulaires de demande ont aussi été revus. Vous n'avez qu'à compléter la section du formulaire selon le type de demande de développement. Le Programme de production, quant à lui, conserve sa vocation initiale.

Le Fonds Cogeco a accordé depuis sa création, 21 700 000 \$ aux producteurs indépendants canadiens pour le développement et la production de leurs séries, miniséries, émissions pilotes et téléfilms ainsi qu'en aide corporative pour le développement de longs métrages.

En 2008, le Fonds ajoutait à sa liste d'initiatives, le développement de contenus multiplateformes. Les producteurs indépendants peuvent se prévaloir de cette aide pour concevoir des contenus interactifs inspirés de séries en développement.

Le Fonds Cogeco de développement d'émissions est unique au Canada. Il consacre chaque année des sommes importantes au développement de séries dramatiques, de téléfilms et de miniséries ainsi qu'à la production de téléfilms, miniséries et pilotes.

Le FCDE est administré par le Fonds indépendant de production. Les candidats peuvent soumettre une demande les 1<sup>er</sup> mars, 1<sup>er</sup> juillet et 1<sup>er</sup> octobre pour les programmes réguliers de développement et de production et le 1<sup>er</sup> juillet seulement pour le Programme d'aide aux entreprises pour le développement de longs métrages destinés aux salles.

- 30 -

Information:

Montréal  
Tél.: 514-845-4334  
[fpinfo@ipf.ca](mailto:fpinfo@ipf.ca)

[www.ipf.ca](http://www.ipf.ca)

Toronto  
Tél.: 416-977-8966  
[info@ipf.ca](mailto:info@ipf.ca)